

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2025

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	24

Date de convocation	01/10/2025
Date d'affichage	01/10/2025

DL25018	OBJET : UVE NIMES : RAPPORT ANNUEL 2024 DU DELEGATAIRE EVOLIA
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le six octobre, s'est réuni à 17 heures trente, le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Mme Monique BOISSIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Théos GRANCHI, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, Mme Véronique POIGNET SENGHER (suppléante), M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, Mme Christine TOURNIER BARNIER, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Valentine WOLBER.

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ.

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Didier LEBOIS, Mme Françoise TURRIBIO (suppléante).

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET.

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE.

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, M. Emmanuel CARRIERE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Frédéric ESCOGIDO, Mme Marie-France RAINVILLE, M. Richard SCHIEVEN.

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN.

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES.

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT.

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI.

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD.

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE.

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Secrétaire de séance :

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

Monsieur Richard TIBERINO, Président rappelle que, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le compte-rendu annuel du délégataire doit être présenté à la collectivité, maître d'ouvrage.

Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.
Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après avoir été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 30 septembre 2025, celui-ci est mis à l'ordre du jour du présent Comité Syndical.

Le rapport 2024, adressé aux délégués avec leur convocation au présent comité, est présenté et commenté en séance.

Le comité prend acte.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 24
Abstention : 0
Contre : 0
Approuvée à l'unanimité.

The image shows a blue ink signature of Richard Tiberino written over a circular logo. The logo contains the text 'SITOM SUD GARD' and a small emblem of a landscape with a sun and trees.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20251006-DL2025018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2025

Publication : 07/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

